



**Human Rights  
Droits humains**

## **Le rôle du Service des droits de la personne d'Unifor**

Historiquement, les luttes pour le respect des droits de la personne font partie intégrante du syndicat depuis les premiers jours des campagnes de recrutement.

Nous avons été des pionniers et avons su stimuler des changements profonds pour obtenir l'égalité et éliminer les attitudes et pratiques discriminatoires. **Unifor s'engage à contribuer à la création d'une société dans laquelle toutes les personnes sont traitées avec dignité et respect.**

Le rôle du Service des droits de la personne est de promouvoir une culture de respect à l'égard des droits de la personne au travail et dans la société, de lancer ou d'appuyer des initiatives dans les sections locales ou les communautés, et de s'investir dans l'élaboration de politiques syndicales favorisant les droits de la personne. Le Service joue un rôle clé dans le travail du syndicat en matière de justice raciale, de défense des droits des LGBTQA et des travailleuses et travailleurs ayant une incapacité afin de s'assurer que **le syndicat Unifor soit un syndicat pour tous.**

Voici les éléments de cette stratégie :

**Donner une orientation et offrir un leadership** au syndicat pour toutes les questions touchant les droits de la personne, notamment le racisme, l'homophobie, les libertés civiles, la religion, etc. et conseiller les dirigeant(e)s du syndicat sur des enjeux et des propositions d'action visant les droits de la personne.

**Susciter l'enthousiasme au sein du syndicat pour promouvoir notre diversité;** motiver nos membres de la base en facilitant leur participation et en stimulant nos militant(e)s, en communiquant avec tous nos membres dans toute leur diversité et en améliorant la compréhension de la diversité à travers les différences.

**Contribuer à préparer l'avenir du syndicat** en favorisant le développement de la capacité de leadership parmi les membres de la base dans les segments les plus diversifiés et les plus étendus possible.

**Travailler en étroite collaboration** avec le Service de la condition féminine, le Service de l'éducation, le Service du recrutement, le Service des relations internationales et autres représentant(e)s et militant(e)s comme les LGBTQA, les travailleuses et travailleurs racialisés, celles et ceux ayant une incapacité et les militant(e)s des droits de la personne.

**Travailler avec d'autres syndicats** et centrales syndicales à des initiatives relatives aux droits de la personne, destinées à sensibiliser les gens afin de bâtir des liens solides avec les organisations communautaires investies dans ce travail.

Plus particulièrement, il s'agit :

- d'organiser et de parrainer des **conférences, des cours et des programmes de formation** sur les droits de la personne, les travailleuses et travailleurs racialisés et les LGBTQ2A;
- au besoin, mener des campagnes sur des questions liées aux droits de la personne;
- **appuyer et conseiller** les représentant(e)s et les dirigeant(e)s par des conseils judicieux dans le cadre des négociations collectives et en cas de plainte de harcèlement et de violation des droits de la personne;
- prêter main-forte au recrutement et à **toute autre campagne visant à bâtir le syndicat.**

Le Service des droits de la personne coordonne les initiatives visant à **bâtir le respect en milieu de travail, les enquêtes sur les plaintes et offre des programmes de formation générale sur les droits de la personne** destinés à aider les membres dans leur lutte contre le harcèlement et la discrimination fondés sur la race, la couleur, le sexe, les croyances, l'orientation sexuelle, le handicap, la religion ou tout autre motif de distinction illicite.

Le Service travaille en étroite collaboration avec **les comités des droits de la personne des sections locales** et le personnel de liaison du syndicat national avec nos caucus de lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels (**Fierté**) afin de promouvoir une culture de respect.

Nous travaillons avec les caucus partout au Canada afin de discuter des enjeux concernant les **travailleuses et travailleurs autochtones et racialisés** pour stimuler le militantisme au sein de ces groupes. Nous développons la capacité de leadership dans le cadre d'un programme de deux semaines destiné aux militant(e)s autochtones et aux travailleuses et travailleurs racialisés.

Nous négocions de plus en plus le principe des « **Comités mixtes sur le respect en milieu de travail** » et des programmes de formation sur les droits de la personne pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs, payés par l'employeur afin de bâtir un climat de respect au travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

**Service des droits de la personne**

Courriel : [humanrights@unifor.org](mailto:humanrights@unifor.org)

Téléphone : 416 495-3762/ 800-268-5763 poste 3762

Télécopieur : 416 495-6552

[VS/Role of the Human Rights Dept/so:sepb343](#)